

# Portée énonciative de l'opérateur *Do* en anglais

---

Jean-Jacques ANGOUNDOU

**Résumé** – Cet article est une analyse de quelques formes prises par l'opérateur *do* dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli, au regard de ses emplois et de sa contribution à la compréhension de la phrase anglaise en général. Contrairement à la grammaire des opérations, les grammaires dites descriptives se sont contentées d'observer des faits bruts et de recenser les cas où le verbe est utilisé. La grammaire des opérations fait apparaître que *do* est l'indice de surface d'opérations qui portent sur le lien prédicationnel.

**Mots clés** : Analyse; formes; opérateur; emplois ; grammaire des opérations énonciatives; grammaire descriptive.

**Abstract** – This article is an analysis of some occurrences of the marker *do* in the framework of the Antoine Culioli's theory of enunciation because of its uses and the contribution it makes in the understanding of the English sentence in general. Contrary to the grammar of enunciation, the so-called descriptive grammars limited themselves to checking off cases in which the verb is supposed to be used. The grammar of enunciation shows that *do* indicates a tie between the predicate and the subject.

**Key words**: Analysis; forms; marker; uses; grammar of enunciation; descriptive grammar.

## 1. Introduction

Les grammaires traditionnelles et surtout les grammaires scolaires ont souvent limité leurs ambitions à l'observation pure et simple des faits bruts. Elles se sont contentées de recenser les cas où *do* fait son apparition : essentiellement dans les énoncés négatifs, interrogatifs et emphatiques, ainsi que dans les demandes de confirmation et les réponses brèves que ce soit au présent et au prétérit que la grammaire traditionnelle appelait « simples ». Ainsi l'on dira que *do*, qui n'est pas présent à la forme affirmative, apparaît obligatoirement aux formes négative, interrogative et emphatique, mais à aucun moment la question fondamentale, qui aurait permis un début de réflexion grammaticale véritable, n'a été posée, à savoir : comment se fait-il que *do* qui n'apparaît pas à la forme affirmative doive nécessairement figurer aux autres formes ? La seule réponse de la grammaire scolaire ne pouvait être que la suivante ; parce que la grammaire anglaise l'exige.

Si l'on se situe dans le cadre d'une grammaire d'opérations comme la nôtre, la question ci-dessus aurait pu être formulée en ces termes : qu'y a-t-il de commun aux formes qui justifie l'apparition dans ces types d'énoncés du même morphème grammatical « *do* » ?

Notre choix pour l'approche énonciative s'explique par le fait qu'elle nécessite une prise de conscience claire de la nature même de l'opération « négation », de l'opération « question » ou de l'opération « emphase ». En gros, elle pose des questions fondamentales quant au fonctionnement du langage.

Dans les pages qui suivent, nous allons offrir au chercheur le fil d'Ariane qui lui permettra d'accéder à la compréhension d'un plus grand nombre d'emplois de *do* d'abord dans le cadre de la grammaire traditionnelle, et ensuite dans celui de la grammaire de l'énonciation.

## 2. Do dans la grammaire transformationnelle

Dans *Syntactic structures* (1957 : 117), Noam Chomsky propose une solution au problème de *do* dans le cadre de la grammaire générative et transformationnelle. Cette solution a eu le mérite de mettre l'accent sur l'unicité de fonctionnement de *do*. En effet, l'apparition de *do* aux trois formes négative, interrogative et emphatique est la conséquence d'une règle unique. On sait ce qu'il faut entendre par règle dans une grammaire générative et transformationnelle, où une grammaire est précisément un ensemble de règles explicites visant à générer les phrases grammaticales d'une langue. On y distingue des règles de réécriture (grammaire dite des constituants) et des règles de transformation (grammaire transformationnelle) qui opèrent sur le résultat de l'application des règles du premier type. Celles-ci permettent de générer des suites terminales telles que la suivante :

(1) Tom-----s-----speak German

-S est la marque du présent, 3<sup>e</sup> personne du singulier, c'est-à-dire ce qui correspond à l'élément « temps » dans la règle de réécriture de l'auxiliaire. Cette suite terminale abstraite ne pourra accéder au statut de phrase grammaticale de la langue que par l'intervention des règles de type transformationnel, plus puissantes et plus générales que les règles de réécriture. La transformation obligatoire qui s'impose dans ce cas précis est celle d'attachement d'affixe (-s, marque du temps, est un affixe, de même que *-ed* et *-ing*). Cette règle est la suivante : affixe + v → v + affixe. Grâce à cette règle très simple, la suite (1) ci-dessus devient la phrase noyau :

(2) Tom speaks German

Que se passe-t-il à la forme négative ? Cette fois-ci nous avons la suite terminale :

(3) Tom - s - not - speak German

La règle de transformation négative spécifie qu'on ajoute *not* après l'élément « temps », et ce dans tous les cas, qu'il s'agisse de verbes pleins ou d'auxiliaires. On constate que la règle d'attachement d'affixe ne peut jouer ici, puisqu'elle se trouve être bloquée par la présence du négateur *not*. Or l'affixe -s est un morphème lié, sans existence indépendante. C'est ici qu'intervient la règle d'insertion de *do*, le rôle de ce dernier étant essentiellement celui d'un support de l'élément « temps », comme dans les exemples ci-dessous:

(4) Tom----- do + s-----not-----speak German

Après application des règles orthographiques, on obtient la phrase grammaticale:

(5) Tom does not speak German

La phrase interrogative est aussi générée à partir de la suite terminale (1). La transformation interrogative consiste à intervenir les deux premiers éléments de (1) :

(6) *Does Tom speak German ?*

La phrase emphatique (*Tom 'does speak German*) s'obtient de la même façon : la règle d'attachement d'affixe est bloquée cette fois par un élément emphatique : l'accent fort sur '*does*'.

En résumé, ce que l'on peut retenir c'est que *do* intervient à chaque fois que l'affixe de temps se trouve en position précaire dans la dérivation (c'est le nom qui a été donné au processus de génération des suites par les règles de réécriture). Notons que cette situation ne se reproduit qu'aux deux temps (tense) prévus dans cette grammaire : le présent et le prétérit (present and past), tous deux introduits par une règle de réécriture faisant suite à la fameuse règle de l'auxiliaire, que nous rappelons ici : auxiliaire → temps (modal) (have + en) (be + ing).

Rappelons également que le bloc « auxiliaire » tel qu'il est défini ci-dessus caractérisait, dans le modèle de Chomsky de 1957, toutes les phrases - noyau de l'anglais. Cette façon de rendre compte de la présence de *do* dans certains énoncés anglais relève d'une grammaire de règles qui est une véritable machine abstraite à énumérer des phrases (toutes les phrases grammaticales et rien que les phrases grammaticales). Il est évident que les règles de ce type ne peuvent rendre compte du rôle ou de la fonction de *do* dans la grammaire de l'anglais.

Enfin, il faut reconnaître que la non-spécification de la fonction abstraite de *do* dans la grammaire de l'anglais rend caduque la prétention de la grammaire générative et transformationnelle de faire de la syntaxe son élément central.

### 3. DO dans la grammaire des opérations énonciatives.

#### 3.1. Do et l'anaphorisation

L'objet de cette partie de notre analyse est de démontrer que la thèse selon laquelle *do* remplacerait le verbe ou le groupe verbal de l'énoncé qui précède ne tient pas. Cette thèse, très répandue dans les grammaires scolaires, fait de *do* le substitut d'un verbe ou de ce que nous appelons « verb-phrase ». A première vue, cette thèse semble correspondre aux faits bruts de l'anglais. Examinons les énoncés suivants :

(7) A- *I don't remember him*  
B- *I hardly do myself. He wasn't a friend of mine*

(8) A- *John looks a little pale*  
B- *Do you think he does?*

Dans ces énoncés *do* semble bien être une anaphore pure et simple du verb-phrase.

Dans l'énoncé (8), *do* évite effectivement de répéter "remember him", groupe verbal présent dans l'énoncé A. Jacqueline Guillemin - Flescher (1981 : 406) définit l'anaphore en ces termes : 'Opération par laquelle on reprend sous une autre forme un élément quel qu'il soit (nom, prédicat, proposition) déjà déterminé'.

(9) -*John looks a little pale*  
 - *Do you think he does?*

L'auxiliaire *does* reprend le groupe verbal '*looks a little pale*'.

### 3.2. *Do* dans les énoncés emphatiques, interrogatifs et négatifs.

#### 3.2.1. Les énoncés emphatiques

L'énoncé emphatique est un terme technique réimporté de l'anglais, qui est souvent synonyme des plus prosaïques vocables 'insistance/insister'. Une étude plus serrée révèle cependant que l'emphase est une opération de nature modale qui sur-asserte, qui sur-valide un choix ou une prise de position (certains linguistes parlent d'ailleurs de « modalité emphatique »). Très souvent, l'emphase ne cherche pas tant à appuyer pour « en rajouter », qu'à écarter une idée allant en sens contraire :

(10) *He 'did live in Paris*

Dans l'exemple (10) ci-dessus, l'énonciateur éprouve le besoin de sur-valider '*he lived in Paris*' (glose : *I can assure you that...*), parce que son interlocuteur semble soupçonner qu'il n'en est rien (*he didn't live in Paris*). Paul Larreya et Claude Rivière (2010 : 274) définissent l'emphase en ces termes :

L'emphase est un constituant qui peut être ajouté au statut déclaratif/interrogatif/impératif, et éventuellement à la négation. Elle prend la forme d'une accentuation placée sur le premier auxiliaire du groupe verbal ou sur la négation. Du point de vue du sens, l'emphase a en commun avec l'exclamation le fait de constituer une forme de mise en relief. Toutefois, il ne s'agit pas, comme dans le cas de l'exclamation, d'une mise en relief portant sur un degré. Deux choses peuvent être mises en relief avec une forme emphatique. Il peut s'agir du caractère vrai ou faux d'une proposition (*he did post the letter/he did not post the letter*), éventuellement en relation avec un temps ou aspect. Il peut également s'agir de l'existence d'une modalité, ou de la négation de cette modalité...

(11) "*Why do you drink so much milk?'*" *Because I like milk!*"

(12) "*Since you don't like milk I won't give you any'*". *'But I do like milk!*"

Dans le second énoncé de l'exemple (11), ce qui rend possible l'emploi de *do* est le fait que la proposition *I like milk* est déjà présente dans le contexte (même si le premier énonciateur lui a donné une valeur négative). L'auxiliaire *do* exprime donc deux opérations. D'une part il signale le caractère de « reprise » de la proposition sur laquelle il porte. D'autre part, il affirme le caractère « vrai » de cette proposition et, dans la forme orale, l'accentuation dont il est porteur met en relief cette affirmation.

Dans de nombreux cas, l'énoncé emphatique n'est pas de nature anaphorique. C'est ce que l'on constate dans les énoncés suivants :

(13) *You do understand me, don't you?*

(14) *I do believe you're right!*

(15) *You did give me a fright!*

Toujours au sujet du caractère emphatique de *do*, Paul Larreya et Claude Rivière (1999:241) font le constat que voici :

La forme emphatique avec *Be, Have* et les modaux ne pose pas de problèmes de syntaxe, puisqu'elle se manifeste uniquement par une accentuation particulière de l'auxiliaire. En revanche, il y a un risque d'erreur en ce qui concerne l'utilisation du *do* emphatique avec le présent et le prétérit simples. L'erreur la plus commune consiste à croire qu'il faut employer *do* chaque fois qu'on veut insister sur l'action ou l'état désignés par le verbe. Or, le *do* ne peut être employé que pour exprimer une catégorie particulière d'insistance.

En souscrivant à la démarche de Larreya et Rivière, nous pouvons confirmer que l'emploi emphatique de *do* semble recouvrir variablement les notions d' « emphase » et d' « insistance » sans vraiment correspondre à aucune d'entre elles. D'où la fréquence des erreurs que décrivent Larreya et Rivière (1999). En tant que tel, l'étiquetage traditionnel utilise la notion d'emphase pour traduire – souvent de façon impropre, un 'ajout' quelconque dans la structuration prototypique. Cet ajout pouvant être prosodique (accent) et même morphologique à la fois.

Larreya et Rivière complètent le constat fait plus haut en ajoutant quelques paragraphes plus loin que très souvent, *do* sert à exprimer une contradiction par rapport à ce qu'un autre locuteur vient de dire, par rapport à ce qu'on pourrait penser, etc. Mais dans certains cas, la contradiction implicite exprimée par *do* n'est absolument pas une question d'opinion, elle concerne directement des faits, si bien qu'il est alors difficile de parler d' « insistance ».

### 3.2.2. Les énoncés négatifs et interrogatifs

Pour mieux saisir le fonctionnement de ces deux types d'énoncés, partons du mécanisme commun aux trois formes: emphatique, négative et interrogative:

(17) *Ann 'did send Tom a postcard (emphase) (P. Larreya & al. 2010: 269)*

(18) *Ann did not send Tom a postcard (négation)*

(19) *Did Ann send Tom a postcard? (interrogation)*

Dans (18) *not* porte sur *did* de la même façon que l'accent fort portait sur lui dans (17). Quand à (19), on constate que l'ordre des éléments y a été bousculé et que l'opérateur *did* y a pris la place qu'occupait le sujet, c'est-à-dire la première. En grammaire traditionnelle, on parlerait dans ce cas 'd'inversion'. On constate aussi que dans les énoncés interrogatifs, c'est toujours le premier terme de l'énoncé qui signale ce qui est questionné. Ainsi, dans (19) ce qui est en question, c'est le lien

prédicationnel, c'est-à-dire *did*. il faudrait aussi souligner que dans (19), l'inversion n'est pas, comme on semble le croire, le signal spécifique de l'énoncé interrogatif.

Dans les questions particulières du type : (20) *What did you eat?*, (21) *When did she leave?* la question porte sur le mot en *wh-* (what, when).

### 3.3. *Do* dans les énoncés à l'impératif

*Do* est toujours porteur d'un accent fort dans les énoncés à l'impératif de forme affirmative :

(22) *Do sit down!* (*Assieds-toi donc!*)

Cet accent fort n'est plus présent dans les énoncés négatifs :

(23) *Don't worry, be happy.*

Nous remarquons aussi qu'on trouve *do* dans les énoncés à l'impératif avec *be*:

(24) *Do be quiet.*

(25) *Don't be silly.*

Les énoncés (24) et (25) où *do* est accentué relèvent de l'emploi polémique des énoncés emphatiques en général. Seul *do* pouvait emphatiser *be quiet* et *be silly* dans leur totalité.

### 3.4. *Do* et les modaux

Il y a entre *do* et le modaux (*will, may, etc.*) à la fois des similitudes et des différences. S'agissant des différences, on notera que *do* n'a pas de valeur sémantique propre attachée au lexème, alors que les modaux ont, eux, une valeur sémantique propre.

Pour ce qui est des ressemblances, on remarque que *do* et les modaux jouent un rôle important au plan des relations prédicatives : dans l'un ou l'autre cas, il s'agit d'outils qui règlent le rapport sujet/prédicat :

(26) *Did John go with them too? I thought he had stayed with Mary.* (J.C. Souesme, 2003:23)

Dans cet exemple, un élément de la relation prédicative est mis en cause : il s'agit du sujet de l'énoncé. Le procès peut aussi être mis en question pour un sujet donné. L'énonciateur doute de l'existence de la relation et demande au co-énonciateur d'opter pour la valeur positive ou pour la valeur négative :

(27) *Do you like apples?*

Dans cet exemple, *do* est en fait l'opérateur à valeur modale par lequel l'énonciateur met en cause la validité d'une relation prédicative, à savoir : *you like*

*apples*. La valeur positive *like apples* figurant dans l'énoncé est représentative de l'ensemble du domaine lié à la notion prédicative, c'est-à-dire la valeur positive et la valeur négative, puisque le co-énonciateur peut choisir l'une ou l'autre de ces valeurs.

La deuxième valeur modale de *do* apparaît dans ce qu'on qualifierait de 'jugement problématique': si l'énonciateur exprime un assentiment incertain, lié à la conscience de la contingence de la validité de la relation prédicative, ou la possibilité du contraire, nous avons alors affaire à un jugement problématique :

(28) *You do like apples, don't you?*

Ce type de jugement implique une mise en cause préalable de la valeur positive (ici: *like apples*). L'énonciateur ne peut envisager cette valeur sans avoir posé également la valeur contraire, à savoir : *not like apples*. *Do* emphatique est aussi opérateur de modalité :

(29) *I 'do believe*

(30) *I do 'believe*

L'énoncé (29) exprime la certitude subjective de l'énonciateur. Nous pourrions paraphraser par : « *et vous ne me ferez pas changer d'avis* » ; alors qu'avec ' *I do 'think* ', il opte pour la valeur positive tout en laissant la porte ouverte à un changement d'attitude éventuel. *Do* est bien une des traces les plus remarquables de la modalité en anglais. Il appartient de plein droit à la linguistique théorique générale dont il constitue un puissant levier.

### 3.5. *Do* dans les demandes de confirmation (question tags)

Une relation sujet-prédicat peut être assertée positivement ou négativement et être immédiatement mise en cause par l'énonciateur lui-même par l'intermédiaire d'une demande de confirmation ; celle-ci met en jeu des relations inter- sujets, puisque l'énonciateur s'adresse au co-énonciateur pour lui demander confirmation de ce qu'il pense :

(31) *You speak German, don't you?*

(32) *Marge doesn't have a car, does she?*

(33) *The Secretary didn't type the letter, did she?*

Le principe qui gouverne ces constructions est en gros le suivant : la demande de confirmation est de polarité opposée à celle de l'énoncé principal. Il faut ajouter à cela que l'intonation joue un rôle sémantique considérable pour l'interprétation de ces questions.

### 3.6. *Do* comme trace de l'opération de prédication

La prédication est une assertion qui consiste à attribuer un prédicat à un sujet d'énoncé. La prédication est à la base même de la structuration des énoncés. Adamczewski (1977 :2) propose le point de vue suivant sur l'emploi métaopératoire de *do* : « *Do* est la manifestation en surface d'une propriété remarquable des énoncés où il apparaît (...) à savoir le caractère préconstruit, présupposé de la relation sujet-prédicat (...) nous sommes ici dans le métalinguistique. »

Dans le cadre de l'étude générale des énoncés avec *do*, notamment, l'emphase, l'interrogation et la négation, en grammaire métaopératoire, Adamczewski (1982 :79-107), observe que *do* n'apparaît seulement que dans le cadre des temps notionnels de l'anglais et propose d'emblée une analyse contrastive avec le français avant d'aboutir à la conclusion provisoire suivante :

Bien que notre démonstration soit à peine amorcée, nous pouvons d'ores et déjà dire que *do* est l'indice de surface d'opérations qui portent sur la prédication, plus exactement sur le lien prédicationnel. Que les opérations d'emphase, d'interrogation et de négation concernent au premier chef le lien prédicationnel (« la soudure » entre sujet et prédicat devrait être acceptée sans difficulté à ce stade, puisque l'emphase porte forcément sur la réalité du lien que l'interrogation le met en question et que la négation le nie). Dans les trois cas, il s'agit donc d'opérations purement métalinguistiques, c'est-à-dire appartenant en propre à ce domaine où la langue enregistre ses propres opérations d'encodage.

Cette définition qui nous situe au plan des opérations d'énonciation, cherche à attribuer un invariant métalinguistique à *do* en s'appuyant sur sa portée prédicative. Ce qui reste légitime et justifiable.

## 4. *Do* dans les énoncés itérés et les énoncés en *do* décalés

Dans cette partie, nous analyserons deux types d'énoncés : les cas où do intervient à cause de la présence d'un itérateur (*always*, *never*) et ceux où la présence de *do* est due à la topicalisation d'un élément de la proposition.

### 4.1. Énoncés itérés

Nous partirons de l'exemple suivant pour expliquer le fonctionnement des énoncés itérés :

(34) *Peter always does know place round the corner where you can get something to eat.*

*Always* a ici pour rôle d'itérer c'est-à-dire de généraliser une relation prédicative reprise anaphoriquement à cette fin. Notons en outre que *do* n'est pas porteur d'un accent fort dans les énoncés de ce type : c'est *always* qui porte un accent d'insistance. Toujours dans cet exemple, *do* renvoie ici à la situation ; de plus, la

généralisation que fait l'énonciateur a pour effet de caractériser le sujet *Peter*. En français cela se traduirait par :

(34') *Sacré Peter ! Il n'a pas son pareil pour dénicher un endroit où on peut trouver quelque chose à manger!*

#### 4.2. Enoncés en *do* décalés

Nous partirons aussi de l'exemple suivant pour expliquer le fonctionnement des énoncés en *do* décalés.

(35) *Only after he had emptied another glass of brandy did he speak to the guests.*

L'énoncé sans *do* (appelé aussi "énoncé non saturé" ou « énoncé de phase 1 ») qui correspond à (35) aurait été le suivant :

(35') *He spoke to the guests after he had emptied another glass of brandy.*

Dans (35') l'énoncé temporel sert de point de repère au procès '*he spoke to the guests*'. La modalisation de cette proposition temporelle au moyen de '*only*' va avoir un double effet:

- a) Elle rend la topicalisation du circonstant obligatoire. En effet, l'énoncé: '*? he spoke to the guests only after he had emptied another glass of brandy*' est douteux. L'énoncé suivant est beaucoup plus approprié: '*he did not speak to the guests before he had emptied another glass of brandy*'.
- b) La topicalisation une fois effectuée, il va falloir passer au plan métalinguistique : la cible du repérage circonstanciel ne pourra être dans ce cas que la trace de la prédication. On pourrait avancer la glose suivante : ce n'est qu'après avoir vidé le verre suivant qu'il eut « prédication ». On peut voir dans la glose française ci-dessus que le décalage dont nous parlons est rendu par l'emploi- d'ailleurs répété deux fois - de l'opérateur *que*.

#### 5. Occurrences de *do* en contexte: « *do that* », « *do it* », « *do so* »

Il s'agit ici de substituts que l'on emploie pour éviter la répétition d'éléments verbaux déjà mentionnés dans le contexte-avant. Ce qu'il faut bien voir, c'est que l'on a affaire ici à une opération d'anaphorisation très proche de la pronominalisation :

(36) *He says he is going to show her your letters. Do you think him capable of doing this? (= showing her your letters) (Wilfrid Rotgé et al. 2004:215)*

(37) '*Perhaps we'd better cancel that dinner.*  
'*No, don't do that*' (= cancel that dinner)

(38) *He had urged Henry to talk to a psychotherapist in town. And for an hour each Saturday morning, he had done it. (=gone into town and talked to a psychotherapist)*

(39) *I shall make my will when I'm ready to do so (= make my will)*

Dans l'énoncé (36), le prédicat a tendance à être traité comme une information en cours d'intégration ou d'analyse, voire sur le point d'être livrée.

La forme « do that » est utilisée dans l'échange dialogué, à l'inverse de « do so ». La fonction déictique de *that* est responsable de ce comportement.

*It* dans « do it » (38), est plus abstrait que *that* pour une raison très simple : c'est que *it* n'a pas, comme *that*, de valeur déictique première. *It* s'emploie donc dans les cas où le lien entre antécédent et reprise est plus tenuous.

« Do so » (énoncé 39) est une reprise qui relève du discours indirect.

## 6. Conclusion

Ce travail se situe dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives, élaborée par Antoine Culioli, la grammaire étant envisagée comme un questionnement sur le fonctionnement de la langue anglaise.

Ce travail a démontré que *do* est la trace de plusieurs opérations en anglais, contrairement à la grammaire traditionnelle qui s'est contentée de recenser les cas où *do* fait son apparition, notamment dans les phrases négatives, interrogatives et emphatiques, ainsi que dans les demandes de confirmation et les réponses brèves, ceci au présent et au prétérit qu'elle appelait « simples ».

Nous avons aussi montré qu'il y avait des différences et des similitudes remarquables entre *do* et les modaux. Côté différences, on notera que *do* n'a pas de valeur sémantique propre attachée au lexème, alors que les modaux ont, eux une charge sémantique propre.

Côté ressemblances, on peut souligner le fait que les modaux, tout comme *do*, jouent un rôle important au plan des relations prédicatives. Dans l'un ou l'autre cas, il s'agit d'outils qui règlent le rapport sujet/prédicat.

## Références

- Adamczewski, H. & Delmas, C. (1982). *Grammaire linguistique de l'anglais*. Colin.
- Adamczewski, H. (1977). *Le concept de saturation en linguistique anglaise et en linguistique générale*. Tours : SAES.
- Cherchi, L. (1986) *La grammaire anglaise au fil des textes*. Dijon : Editions de l'Alei.
- Chomsky, N. (1957). *Syntactic structures*. La Haye : Mouton.
- Dubois, J. et al. (1973). *Dictionnaire de linguistique*, Paris :
- Guillemin-Flescher, J. (1981) *Syntaxe compare du français et de l'anglais*, Millau: Ophrys.
- Larrea, P. et Riviere, C. (1999) *Grammaire explicative de l'anglais*. Edimbourg : Longman.

- Larreya, P. et Riviere, C. (2010). *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris: Pearson Education France
- Marianne C-M. et Freeman D. L. (1983). *The grammar book: An ESL/EFL Teacher's course* (1<sup>st</sup> edition). Rowley: Newbury House Publishers, Inc.
- Rotge, W. et Lapaire, J.R. (2004). *Réussir le commentaire grammatical de textes*. Paris: Ellipses.
- Souesme, J.C. (2003). *Grammaire en contexte*. Gap Cedex: Ophrys.